

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 23147

Numéro SIREN : 487 547 739

Nom ou dénomination : 2 PI INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2018 sous le numéro de dépôt 72250

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 31-07-2018

N° DE DEPOT : 072250

N° GESTION : 2005B23147

N° SIREN : 487547739

DENOMINATION : 2 PI INGENIERIE

ADRESSE : 106 avenue Félix Faure 75015 Paris

MILLESIME : 2017

Désignation de l'entreprise : <u>ZPI INGENIERIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1   2  </u>					
Adresse de l'entreprise <u>106 AVENUE FELIX FAURE 75015 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1   2  </u>					
Numéro SIRET : <u>4 8 7 5 4 7 7 3 9 0 0 0 4 4</u>			Néant <input type="checkbox"/>				
			Exercice N clos le, <u>3   1   1   2   2   0   1   7  </u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	30 265	4 243	26 023
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 987		3 987		
TOTAL (II)		BJ	BK	34 253	4 243	30 010	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	38 620		38 620
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	53 593		53 593
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 883		1 883
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Disponibilités	CF		CG	1 597		1 597	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	95 694		95 694	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	129 947	4 243	125 704	
Remis : (1) Dont clot au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2PI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/>
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 20 000...)	DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 505)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	3 277	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	23 772
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 587	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EJ )	DV	2 350	
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 804	
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 831	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 360		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	101 932	
	Ecart de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	125 704	
REMOVED	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 161		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI	7 137		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		2PI INGENIERIE				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	81 397	FB	73 564	FC	154 962	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	4 902	FH		FI
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ		86 299	FK	73 564	FL	159 864
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	5 849	
	Subventions d'exploitation					FO	1 262	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 970	
	Autres produits (I) (11)					FQ	290	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	137 140	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(30 878)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	322	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	78 227	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	847	
	Salaires et traitements *					FY	19 437	
	Charges sociales (10)					FZ	5 615	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	4 243	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	202	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	215 155
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	(42 921)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(29)	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	(28)
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	971	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU	972
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	(999)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	(43 920)

④

## COMpte DE Résultat DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2 P I INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	51 825	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	51 825	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 284	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	4 284	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	47 540
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	344	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	224 031
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	220 754
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	3 277
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	1 767
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	{	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 970
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	183
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
			obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
PENALITES AMENDES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			1 759		
REGULARISATIONS DIVERSES			2 525	1 825	
ABANDON CREANCE RETOUR MEILLEURE FORTUNE				50 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise		2PI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants M2		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS		KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	KX 30 265
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN		LO	LP 30 265	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
Autres participations			8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	1 350	IU	IV 3 987		
TOTAL IV			LQ	1 350	LR	LS 3 987		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 350	ØH	ØJ 34 253		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU	MM	MN 30 265	MO 30 265
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF		
TOTAL III			IY	NG	NH 30 265	NI 30 265		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations			ØØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E 1 350	2F 3 987	2G 3 987	
	TOTAL IV			I3	NJ 1 350	NK 3 987	2H 3 987	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 1 350	ØL 34 253	ØM 34 253		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des continues\*

SAGE Experts-comptables janvier 2018

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2PI INGENIERIE Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise	2PI INGENIERIE	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	----------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	4 243	QF		QG	4 243		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV	4 243	QW		QX	4 243		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	4 243	ØQ		ØR	4 243		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst. gdes, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gdes, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général au vent. (NP + NQ + NR)	NW	Total général au vent. (NS + NT + NU)			NY	Total général au vent. (NV - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2PI INGENIERIE				Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Désignation de l'entreprise :		2PI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	3 987	UV		UW	3 987			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	53 593		53 593					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices	VM	987		987				
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	896		896				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
			Divers	VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	59 464	VU	55 477	VV	3 987			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	7 137		7 137						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	46 451		9 680		31 496		5 275		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33 804		33 804						
Personnel et comptes rattachés		8C	320		320						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 605		6 605						
État et autres collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 006		2 006					
	Obligations cautionnées	VX									
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	900		900					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 350		2 350						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 360		2 360						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	101 932	VZ	65 161		31 496		5 275		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	49 456	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 005	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <b>2PI INGENIERIE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N. clos le : <b>31/12/2017</b>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible * à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	3 621	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (94 series)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A1)	L5		
	Pôle de compétitivité (hors C.I.C.E. (Art. 44 undecies))	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
	Zone franche urbaine (T1-art. 44 octies et octies A1)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)							PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		Zi		
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	2 290			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	2 290			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



« 2 PI INGENIERIE »

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €  
Siège social : 106 avenue Félix Faure – 75015 PARIS  
487 547 739 RCS PARIS

\*\*\*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE EN DATE DU 20 JUIN 2018

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 -

...

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée.

En conséquence, elle décide d'affecter le **BENEFICE** net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **3.277 €** de la manière suivante :

- A hauteur de 1.505 € à l'apurement du poste « Report à nouveau » débiteur
- Le solde, soit 1.772 € à la création du poste « Autres réserves »

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité*

...

*Pour copie certifiée conforme*

LE PRESIDENT

M. Patrice PARTOUCHE

